



## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024, 2025 ET 2026

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert se tiendra le **16 octobre 2023 à 18 h**, au Centre multifonctionnel, soit le 81, rue Hooper à Saint-Lambert, afin d'adopter :

- Le programme triennal d'immobilisations 2024, 2025 et 2026.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ à Saint-Lambert, ce 5 octobre 2023.

La directrice du Greffe et du Contentieux et greffière,

*Cassandra Comin Bergonzi*

Cassandra Comin Bergonzi